

LA MÉDECINE DU TRAVAIL À LA RETRAITE D'OFFICE

C'est un amendement discret, que pas grand monde n'a remarqué, dans la réforme des retraites. Il a pourtant son importance, puisqu'il sabote le rôle de la médecine du travail.

Imaginons ensemble un lieu idyllique. Une usine. Une usine qui fabrique des vitamines et des compléments « nutritionnels » destinés aux animaux. Aux porcs, par exemple. D'abord entre les mains de Rhône-Poulenc, longtemps entreprise nationale de la chimie. Puis refilée à Aventis, avant d'être balancée à des fonds de pension anglo-saxons, avec adresse postale en Belgique. Enfin achetée par une boîte chinoise au nom enchanteur, BlueStar. Bienvenue chez Adisseo, installée à Commentry, dans l'Allier.

Les ouvriers sont de petites choses délicates. En 1994, il apparaît dans l'atelier A un cancer du rein. Pas de quoi arrêter la production. En 2003, il y en a dix, ce qui n'est jamais que 20 fois la moyenne nationale de ce type de cancers dans une population — à l'époque — de 730 salariés. En cet automne 2010, on en est à 32 cancers du rein, apparus pour la plupart chez des ouvriers de l'atelier A. Quel mystère, hein ?

Chez Adisseo, il y a eu un premier héros tranquille, le médecin du travail Gérard Barrat. Ce chimiste de formation a compris avant tout le monde qu'une molécule chimique, la C5, pouvait être la cause de tout. La C5 était une pièce décisive de la fabrication de vitamine A, utilisée par la direction pour de sympathiques raisons économiques. Comme il y avait sur place un os de taille, c'est-à-dire une section de la CGT, les choses ont tourné dans le mauvais sens pour Adisseo. En 2003, les cancers sont reconnus maladies professionnelles, et en 2007, la justice établit la « faute inexcusable » de l'employeur. « En résumé, raconte Christian Micaud, président de l'Association des malades de la chimie (AMC), le patron savait, mais il n'a pas agi. Je précise que c'est une première dans l'univers de la chimie. Et j'ajoute qu'en agissant comme il l'a fait Gérard Barrat a évité des dizaines de morts, au moins ! »

LE CAVALIER MASQUÉ

Voilà donc à quoi sert un véritable médecin du travail. On comprend mieux pourquoi le Medef, depuis des lustres, cherche à se débarrasser de ces casse-couilles. C'est presque chose faite grâce à un « cavalier législatif » qu'une petite main aussi invisible que le marché a réussi à glisser dans le texte de la réforme sur les retraites.

Un cavalier, c'est une ruse de guerre. On place un amendement ou un article dans un projet de loi sans rapport, et l'on attend avec impatience le vote. Woerth, sans nul doute inspiré par le Saint-Esprit, a accepté sans broncher l'amendement 730, qui abat d'un coup sec une loi datant de 1946, laquelle prévoyait que les médecins du travail doivent « éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ». Leur responsabilité consisterait, par la grâce de l'amendement, à seulement « diminuer les risques professionnels », sous la conduite de directeurs des services de santé, nommés par l'employeur.

Si la loi Woerth est définitivement adoptée avec l'amendement 730, le Medef, qui est derrière toute l'opération, saura qui remercier en premier. Sur l'autre rive, un collectif de 1 100 professionnels — contrôleurs, inspecteurs, médecins du travail — a lancé une pétition, signée par 20 000 personnes. Trois de ses membres, l'inspecteur Gérard Filoche et les médecins du travail Odile Chapuis et Élisabeth Delpuech, ont rencontré le 24 septembre Jean-Denis Combrexelle, directeur général du travail. Un plaisant dialogue de sourds, d'où le trio est ressorti avec ce constat : l'amendement 730 légalise « la mise des médecins sous tutelle, lapide toutes possibilités d'une authentique médecine du travail, à un moment où les constats en santé au travail n'ont jamais été aussi alarmants ».

Mais le plus étonnant sera venu de la CFE-CGC, ce syndicat de cadres auquel, sauf grave erreur, Charlie n'a encore jamais rendu l'hommage qu'il mérite. Dans un chat avec des lecteurs du quotidien *Le Monde* le 16 septembre, Bernard Salengro, secrétaire national du syndicat, et médecin du travail, raconte sans trembler : « La tentative du Medef sur les députés UMP et sur Éric Woerth, le ministre du Travail, a réussi, puisqu'ils présentent textuellement la demande du Medef qui avait été présentée il y a deux ans aux organisations syndicales et que toutes avaient refusée à l'unanimité. C'est aussi simple que de dire : on va organiser la lutte antidrogue en la confiant aux dealers. » Et aussi : « Avec cet amendement, on retourne vers le système de Pétain. » Ami Bernard, tu es des nôtres, mais, à l'avenir, évite les calomnies inutiles.

Fabrice Nicolino